



HAL
open science

Présentation : au Rapport de fouilles de 1958 au palais royal d'Angkor Thom et autres digressions palatiales

Christophe Pottier

► To cite this version:

Christophe Pottier. Présentation : au Rapport de fouilles de 1958 au palais royal d'Angkor Thom et autres digressions palatiales. *Aséanie, Sciences humaines en Asie du Sud-Est*, 2014, 33, pp.147-174. hal-03025096

HAL Id: hal-03025096

<https://hal.science/hal-03025096>

Submitted on 24 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Présentation

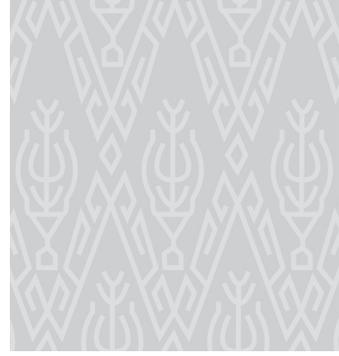
Christophe Pottier

Citer ce document / Cite this document :

Pottier Christophe. Présentation. In: Aséanie 33, 2014. pp. 147-174;

https://www.persee.fr/doc/asean_0859-9009_2014_num_33_1_2325

Fichier pdf généré le 23/09/2021



Présentation

Christophe Pottier

*Il n'est pas moins important de transpirer avec la plume
que de transpirer avec la pelle.*

Mortimer Wheeler (1989, 214)

Le texte inédit de Bernard-Philippe Groslier que nous publions ci-après fait partie d'un ensemble de documents qui a été déposé en 2001 à l'École française d'Extrême-Orient par sa veuve, Mme Brigitte Lequeux¹. Outre de riches séries de photographies, il contient des séries de carnets de terrain, de notes, de fiches et de classeurs thématiques, ainsi que plusieurs tapuscrits, pour certains inédits². L'ensemble témoigne de l'esprit éclectique de ce savant qui a marqué les études khmères et éclaire certains aspects complémentaires de ses travaux dont plusieurs sont restés inédits malgré une bibliographie fournie³.

Depuis la disparition de B.-P. Groslier le 29 mai 1986, nombre de ses travaux ont conservé — sinon retrouvé — une certaine actualité. Le renouveau des études khmères, depuis les années 1990, a notamment favorisé la réédition ou la traduction

-
1. Nous tenons à remercier Brigitte Lequeux et l'École française d'Extrême-Orient pour leurs accords pour la publication de ce document inédit et, plus particulièrement, pour les encouragements de Mme Lequeux et pour les contributions d'Isabelle Poujol et de Rachel Guidoni, respectivement responsables de la photothèque et de la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient.
 2. Un inventaire sommaire de ces documents a été réalisé par Michèle Vallerin et Éric Bourdonneau, sous la responsabilité de Pierre-Yves Manguin. Le texte présentement publié fait partie du classeur n° 53 inventorié sous la cote BPG /CLAS.
 3. Sur les travaux et la bibliographie de B.-P. Groslier, voir Condominas 1992 et Groslier 1997b.

de plusieurs de ses travaux, parfois difficilement accessibles, voire inédits. Jacques Dumarçay a ainsi rassemblé en 1997 une quinzaine de textes au sein d'un ouvrage publié dans les « Réimpressions de l'EFEQ » (B.-P. Groslier 1997b), et Nouth Narang a édité et traduit en khmer en 2003 un recueil d'articles autour de la *Cité hydraulique* (Nouth Narang 2003). Par ailleurs, deux livres de B.-P. Groslier ont été traduits, l'un — *Indochine, Carrefour des Arts* — en indonésien par Daniel Perret en 2002 et le second — *Angkor et le Cambodge au XVI^e siècle* — en japonais par Yoshiaki Ishizawa et Setsuko Nakajima en 1997 (respectivement B.-P. Groslier 2002 et B.-P. Groslier 1997c), et en anglais par Michael Smithies en 2005 (B.-P. Groslier 2005a). Plusieurs articles importants, des traductions, des manuscrits inédits ou des conférences ont aussi été régulièrement publiés dans différentes revues en France et en Asie telles que *Seksa khmer* (B.-P. Groslier 1986a et 1986b), *Annales d'Éthiopie* (B.-P. Groslier 1987), *Péninsule* (B.-P. Groslier 1995, 1997a, 1999 et 2005b), *Journal of Southeast Asian Archaeology* (B.-P. Groslier 1998), *Udaya* (B.-P. Groslier 2000) et *Aséanie* (B.-P. Groslier 2007). On aurait tort de réduire de telles re-publications à une entreprise de réhabilitation pour défendre un quelconque héritage. Outre qu'il est toujours légitime de promouvoir la diffusion d'informations pertinentes et de faciliter l'accès à des éléments qui évitent de réinventer la roue, ces publications nourrissent nos réflexions en permettant de saisir les nuances de la pensée de B.-P. Groslier, en y dégagant le processus de son développement avec ses permanences et ses évolutions, son étendue et ses thèmes de prédilection, ses arguments et ses faiblesses. D'y reconnaître enfin son apport et son influence dans la recherche archéologique actuelle, sans la caricaturer et pour mieux la réévaluer.

C'est particulièrement le cas avec le texte de B.-P. Groslier que l'on présente ici, intitulé « Fouilles du palais royal d'Angkor Thom. Campagne 1958 — Rapport préliminaire ». Ce texte, intégralement inédit, est un rapport préliminaire de fouilles adressé au directeur de l'École française d'Extrême-Orient et ne relève donc pas directement du registre théorique. Ce rapport a aussi évidemment perdu de son actualité au sens strict du mot, d'autant que depuis 1995, le site du palais royal d'Angkor Thom a fait l'objet de nouvelles campagnes de fouilles par la *Mission archéologique française à Angkor Thom* dirigée par Jacques Gaucher de l'École française d'Extrême-Orient. Et seule la publication de ces importants travaux récents sera en mesure de conforter — ou de réfuter — les interprétations de B.-P. Groslier. Même si l'on doit garder à l'esprit le caractère temporaire et, probablement pour partie, obsolète des conclusions historiques de ce rapport rédigé il y a 56 ans par un jeune trentenaire, il présente toujours des données particulièrement intéressantes puisque les fouilles que B.-P. Groslier a conduites au palais royal — en deux campagnes, 1952-1953 et 1958 — illustrent un moment important dans l'archéologie angkoriennne avec les premières fouilles stratigraphiques inspirées de la « méthode Wheeler⁴ ». Les publications définitives des

4. Sur l'influence sur B.-P. Groslier de l'ouvrage de Mortimer Wheeler *Archaeology from the Earth* publié en 1954, voir Courbin 1992, 51.

fouilles n'ayant jamais vu le jour⁵, ce rapport présente de plus des résultats inédits qui constituent le vivier où B.-P. Groslier a abondamment puisé pour orienter et justifier nombre de ses études sur l'histoire d'Angkor. B.-P. Groslier aimait à répéter que, « au fond, l'archéologie, c'est de l'histoire » (Courbin 1992, 52) et ce rapport illustre bien l'importance qu'il apportait à interpréter les informations stratigraphiques dans un contexte historique élargi. Les résultats de ses fouilles au palais royal ont d'ailleurs eu une influence majeure sur son approche de la chronologie angkoriennne, ce dont témoignent de fréquentes références dans ses travaux postérieurs⁶. Enfin, ce rapport est aussi instructif pour l'intérêt que l'archéologue portait aux artefacts et à leur interprétation, notamment à l'étude de la céramique khmère et d'importation (B.-P. Groslier 1981a et 1981b), domaine où l'on sait aussi combien sa contribution reste fondamentale malgré l'avancée des études plus récentes.

Il nous est vite apparu que la publication de ce rapport inédit de B.-P. Groslier bénéficierait à être accompagnée par un ensemble de contributions variées destinées à le contextualiser, l'actualiser, le compléter et à le mettre en perspective avec des travaux archéologiques récents dans un dossier consacré aux fouilles stratigraphiques à Angkor⁷. Aussi donnons-nous dans les pages suivantes un ensemble de commentaires sur le texte du rapport, sur la vision du devenir des fouilles stratigraphiques à Angkor que proposait B.-P. Groslier et sur les récentes recherches relatives aux palais royaux qui les replacent au cœur des études urbaines angkoriennes. Précisant le contexte de nombreuses trouvailles d'objets en bronze, le rapport a aussi donné l'occasion de préciser l'origine de cette collection singulière. Brice Vincent propose ainsi dans le

5. Seul un texte de vulgarisation a été publié dans la revue *Cambodge d'aujourd'hui* de juin 1958. Illustré de quatre photographies des fouilles et de trois de pièces en bronze mises au jour, ce texte de cinq pages restitue une histoire imagée du palais royal, basée sur les quatre grandes phases dégagées en 1952, et évoque les trouvailles les plus spectaculaires : des dépôts de fondation, des bronzes décoratifs ou religieux, ainsi que le corpus céramique, notamment d'importation (B.-P. Groslier 1958b). Paul Courbin impute l'absence navrante de publication des fouilles à la disparition prématurée de B.-P. Groslier — à l'âge de soixante ans — et aux circonstances, notamment ses nombreuses activités professionnelles et les événements politiques au Cambodge (Courbin 1988, 21 et 25 ; Courbin 1992, 51). Elisabeth Moore avance plus schématiquement (Moore 1987, 175) :

It was exploration and discovery that excited Groslier most. [...] He contended that he hadn't the time—he had too much to discover. Once he had found the answers he sought, he was satisfied.

6. On relève, sans souci d'exhaustivité, que B.-P. Groslier fait directement référence à ses fouilles du palais royal, en termes de résultats ou de chronologie, dans la plupart de ses textes majeurs : *Angkor et le Cambodge au XVI^e siècle* en 1958, « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », « Our knowledge of khmer civilization » en 1960, *Indochine. Carrefour des arts* en 1961, « La terrasse du Roi lépreux » en 1969, *Le Bayon* en 1973, « La Cité hydraulique » en 1979, « Introduction to the ceramic wares of Angkor » et « La céramique chinoise en Asie du Sud-Est » en 1981.

7. Le programme de publication et la charge de travail de Jacques Gaucher ne lui ont pas permis de se joindre à ce dossier.

présent dossier un inventaire exhaustif et une note détaillée qui revient sur l'ensemble du mobilier de bronze mis au jour au palais royal d'Angkor Thom, par B.-P. Groslier et par ses prédécesseurs Henri Marchal et Maurice Glaize, et sur la proximité d'un atelier métallurgique voisin. Proposant un regard complémentaire et contemporain sur la fouille d'un ensemble palatial, le dossier comporte aussi une contribution de Jean-Baptiste Chevance, présentant le bilan des trois campagnes de fouilles qu'il a conduites de 2009 à 2012 sur le site inédit de Banteay au Phnom Kulen, et les éléments qui l'ont mené à l'identifier au palais royal de la capitale du Mahendraparvata. Enfin, illustrant les résultats qu'on peut escompter du développement récent des recherches sur l'habitat angkorien non monumental, le dossier s'achève par un article de Pierre Bâty, Armand Desbat, Farid Sellami et Sandrine Marquié sur les fouilles extensives menées à Trapeang Ropou à proximité de l'aéroport de Siem Reap. Utilisant des techniques de fouille préventives appliquées en Europe, cette opération témoigne du riche potentiel d'une approche archéologique et géomorphologique à Angkor.

Le rapport

Ce rapport préliminaire sur les « Fouilles du palais royal d'Angkor Thom. Campagne 1958 » est constitué d'un texte dactylographié sur 26 pages, accompagné de deux planches : un plan de localisation des fouilles (*B.-P. Groslier fig. 1) et un profil stratigraphique (*B.-P. Groslier fig. 2⁸). B.-P. Groslier, alors chargé de recherches au CNRS et détaché à l'École française d'Extrême-Orient, y rend compte de la seconde campagne d'opérations archéologiques qu'il a menées pour l'École française d'Extrême-Orient du 10 février au 5 avril 1958 au palais royal d'Angkor Thom et dans ses environs. Désormais déposé à l'École française d'Extrême-Orient, ce texte est daté en exergue du 1^{er} mai 1958 et les deux dessins qui l'accompagnent du 5 mai 1958, soit juste un mois après l'achèvement des travaux.

B.-P. Groslier revient d'abord sur les enseignements de la première campagne qu'il avait précédemment conduite au palais d'octobre 1952 à mai 1953 et rappelle l'esquisse historique qu'il en avait tirée à partir de l'identification de quatre niveaux de palais. Précisons qu'il renvoie à une communication qu'il a donnée sur ce sujet en 1954 au 23^e Congrès des Orientalistes (B.-P. Groslier 1957) : la brièveté de la note qui en fut tirée pour la publication des actes en 1957 et la diffusion limitée de ceux-ci nous ont poussé à donner ici en annexe ce texte dans son intégralité. Le rapport de 1958 développe alors les considérations qui l'ont incité à retarder la publication des résultats de cette première campagne, dans l'attente de pouvoir répondre à plusieurs

8. Les dessins au trait, signés de B.-P. Groslier, ont été redessinés pour cette publication. On remercie ici Chea Socheat pour son aide pour le tramage du profil stratigraphique. À noter que le plan de localisation repose sur un plan du palais royal qui provient sans doute de la figure 80 de l'article de Marchal de 1926. Le même fond de plan a aussi été utilisé, probablement encore par B.-P. Groslier, pour localiser les chantiers de fouilles de 1916, 1941 et de 1952-1953 et dont une photographie non datée est actuellement conservée aux archives de l'École française d'Extrême-Orient (CAM01287).

*B.-P. Groslier
fig. 1, p. 176,
fig. 2, p. 179

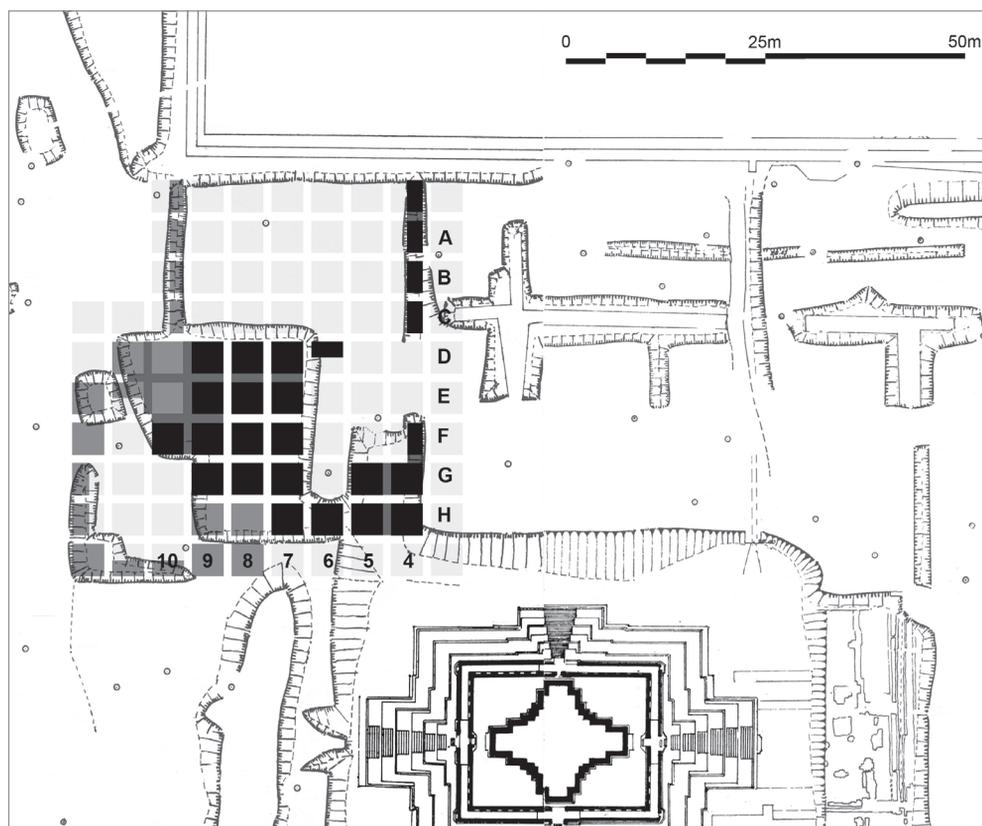


Fig. 1. Plan des opérations réalisées en 1958 (restitution)

interrogations fondamentales laissées en suspens. L'auteur présente le programme établi pour répondre à ces interrogations et les objectifs de la fouille de 1958 qui comportent l'élargissement du corpus d'artefacts, notamment des céramiques, l'étude d'une plus large superficie du niveau de palais le plus ancien et l'exploration des dispositifs des palais II et III entre le Grand Bassin et le Phimeanakas. C'est donc dans cette zone que se sont concentrées les fouilles les plus importantes, commençant par des sondages formant globalement deux tranchées perpendiculaires, suivis d'une grande extension en carrés. B.-P. Groslier décrit brièvement la marche des travaux originellement prévus pour durer un mois et qui finalement ont presque doublé grâce à une extension budgétaire accordée par l'École française d'Extrême-Orient devant l'intérêt des découvertes.

Plusieurs documents complémentaires nous autorisent à préciser les opérations réalisées en 1958 au nord du Phimeanakas. Au sein du fonds photographique de B.-P. Groslier conservé à l'École française d'Extrême-Orient, 113 négatifs 6 × 6, non

légendés, ont été identifiés comme se rapportant à ces fouilles⁹. Grâce à la présence sur quelques clichés d'étiquettes piquetées identifiant certains sondages, un recoupement général et une analyse méticuleuse des images nous ont permis de localiser précisément ces photographies et d'identifier l'organisation des sondages et des carrés de fouilles qui suivaient assez fidèlement la méthode Wheeler. De plus, les sondages n'ayant été que partiellement rebouchés, leur emprise demeurerait assez perceptible en 1966 lorsque la Conservation d'Angkor réalisa un relevé topographique détaillé du palais (Pottier 1993, pl. 55 et 56 ; Conservation d'Angkor 1966). Le croisement des photographies avec ce relevé topographique nous permet donc de restituer fidèlement le plan des opérations entreprises en 1958 (fig. 1, page précédente) et d'illustrer ce rapport avec une sélection de clichés des fouilles et de leur organisation (*B.-P. Groslier fig. 3 à 19). Cette restitution montre comment les fouilles furent établies suivant une trame classique de 5 m par 5 m, suivant des lignes est-ouest identifiées de A à H, et des colonnes nord-sud numérotées de 4 à 10. Six sondages préliminaires de 2 m par 4 m ont été ouverts dans la colonne 4 en A, B, C, F, G et H, et quatre sondages de même taille sur la ligne D en 6, 7, 8 et 9. Dix-neuf extensions en carrés de 4 m par 4 m ont ensuite été fouillées, ainsi que plusieurs de leurs bermes, en se raccordant notamment aux carrés fouillés en 1953. On estime ainsi à 400 m² la surface fouillée en 1958 entre le Grand Bassin et le Phimeanakas, qui s'ajoutent donc aux quelque 240 m² déjà fouillés dans ce secteur en 1953¹⁰.

Le phasage

B.-P. Groslier poursuit le rapport en décrivant les divers vestiges des palais successifs et en se basant sur son phasage établi en 1952-1953¹¹, qu'il voit confirmé par ses fouilles de 1958 et qu'il illustre ici avec le profil stratigraphique du carré H4 (*B.-P. Groslier fig. 2 et *B.-P. Groslier fig. 8). Le Palais IV, le plus ancien selon lui, associé à la construction du Phimeanakas, présente des vestiges de bâtiments et de caniveaux suggérant un système de galeries qu'un incendie aurait détruit. L'assemblage céramique de ce niveau présente des grès de type Kulen, des terres cuites soignées à la pâte « rouge violacé » et de la céramique chinoise de haute qualité. Le Palais III s'établit sur un remblaiement général et est attribué au règne de Jayavarman VII

9. Bien que les archives de B.-P. Groslier déposées au musée des Arts Asiatiques - Guimet comprennent nombre de documents (stratigraphies, plans, cahiers de fouilles, cahiers d'inventaire des sacs d'artefacts, etc.) relatifs à ses diverses fouilles à Angkor, Mimot et Sambor Prei Kuk, seul un cahier intitulé « Inventaire des fouilles du palais royal d'Angkor Thom du 1/12/1952 au 13/4/1953 » a pu y être retrouvé sur ses travaux au palais. Nous remercions Jérôme Ghesquière pour nous avoir permis l'accès à ce riche fonds d'archives.

10. Faute d'informations disponibles autres que celles contenues dans la figure 1, la restitution des opérations de 1952-1953 demeure assez hypothétique.

11. Sans nous y attarder outre mesure, on notera l'inversion de la numérotation du phasage entre sa communication de 1954 (publiée en 1957) et 1958 : alors que le premier texte mentionne des palais numérotés du plus ancien au plus récent de I à IV, le rapport de 1958 les numérote de IV à I.

* B.-P. Groslier
fig. 3 à 19,
p. 206 à 210

* B.-P. Groslier
fig. 2 et 8,
p. 179 et 207

et associé à la construction des gradins sculptés surplombant le Grand Bassin. Sans concordance avec l'état précédent, de nouvelles constructions y sont élevées, dont trois séries d'édifices, s'étendant autour d'une vaste cour dallée. Ce palais est détruit par un incendie que B.-P. Groslier décrit comme « brutal et soudain [...] avec mort d'homme ». L'abondant matériel recueilli dans ce niveau comporte de nombreuses céramiques où les importations chinoises constituent les deux tiers du corpus. Le rapport décrit tout particulièrement les bronzes remarquables mis au jour en 1958, complétant ceux déjà découverts en 1953 dans ce que B.-P. Groslier interprète comme un « magasin » au vu de leur concentration. Ces pièces sont pour la plupart inédites et sont depuis conservées au musée national du Cambodge de Phnom Penh où elles ont récemment été étudiées par Brice Vincent dans le cadre de son doctorat sur la métallurgie angkorienne du bronze (Vincent 2012). C'est grâce à sa connaissance approfondie de cette collection et à sa précieuse collaboration, ainsi qu'à celle du musée, que nous pouvons ici illustrer ce rapport en donnant la photographie de presque toutes les pièces de bronze qui y sont décrites.

En récupérant partiellement les matériaux des vestiges incendiés du Palais III, ou en les scellant sous des niveaux de remblai, un Palais II est par la suite élevé avec de nouvelles constructions du même type que précédemment. Leur ordonnance est « impossible à restituer » vu l'ampleur des altérations postérieures, mais les fouilles suggèrent une densité plus forte de bâtiments avec trois rangées de galeries parallèles. Le Palais II est aussi détruit par un incendie, mais devant la rareté du matériel mis au jour, B.-P. Groslier évoque un palais inoccupé ou préalablement déménagé. Ce niveau a toutefois révélé quatre dépôts de fondation très intéressants et un corpus céramique avec une proportion croissante d'importations où apparaissent les bleu-et-blanc.

Le Palais I, le dernier, s'établit avec un nouveau remblai en récupérant aussi largement les structures des états précédents. Les constructions se limitent à une « modeste galerie [en bord de bassin et d'un] dallage qui allait jadis jusqu'au Phimeanakas », la première ayant été incendiée, le second semblant avoir été simplement abandonné. Les fouilles y ont recueilli des pièces en grès en réemploi, des éléments de couverture d'un type distinct et un abondant matériel céramique d'importation, de piètre qualité, de Chine et du Siam.

Les sondages annexes

B.-P. Groslier présente ensuite les résultats de sondages entrepris par ailleurs pour « préciser certains points obscurs de l'histoire du palais royal ». Le sondage 5 (*B.-P. Groslier fig. 1) au pied de la grande terrasse cruciforme, située dans le quadrant sud-est du palais, lui permet de rattacher sa construction au dernier palais, confirmant ainsi l'opinion de Marchal (Marchal 1916, 67; Marchal 1926, 322 et Marchal 1955). Avec les sondages 6 (*B.-P. Groslier fig. 1) au pied de la terrasse des Éléphants et de son perron médian nord, B.-P. Groslier voulait « voir ce que pourrait donner ce genre de prospection » pour préciser le lien entre le palais et les terrasses royales. La stratigraphie révélant, sur un niveau de construction, deux niveaux de cendres

* B.-P. Groslier
fig. 1, p. 176

séparés d'une couche de dépôt éolien, B.-P. Groslier les associe aux incendies des palais III et II. Notant l'absence de vestiges antérieurs à Jayavarman VII, il conteste l'existence d'une pièce d'eau bordant la terrasse — ou « l'ouvrage qui l'a précédée » — suivant une hypothèse qu'il attribue à tort à Marchal¹², et estime que le Palais I, à la fin du x^e siècle, était déjà précédé d'une place, tout en plaidant pour que des sondages complémentaires soient réalisés à l'avenir pour préciser « l'histoire de la zone ». Il reviendra à B.-P. Groslier lui-même de poursuivre cette étude plusieurs années plus tard en conduisant une série de fouilles préalables aux travaux d'anastylose du pavillon d'entrée du Baphuon, du perron sud de la terrasse des Éléphants et de la terrasse du Roi lépreux (B.-P. Groslier 1969¹³). C'est d'ailleurs durant les travaux de cette dernière « terrasse » que furent découvertes dans le remblai les bases de gros piliers de bois dont la datation radiométrique — que nous avons conduite trente ans plus tard sur l'un d'eux, en bois-de-fer *Xylia xylocarpa* (Zoppi *et al.* 2004) — illustre bien la difficulté qu'il y a à dater de larges pièces de bois pour lesquelles un emploi potentiel n'est jamais à exclure¹⁴.

L'interprétation historique

Le rapport reprend et précise la chronologie qui ressort des fouilles en tentant de l'associer aux données historiques disponibles alors, à la fin des années 1950. B.-P. Groslier attribue ainsi le Palais IV à Jayavīravarman, « peut-être achevé par Sūryavarman I, [sans] écarter entièrement l'hypothèse d'un premier état [...] dès Rājendravarman ». Il est toutefois notable que, quinze ans plus tard, B.-P. Groslier révisa radicalement et sans explication la date de fondation du palais, préférant l'associer à Yaśovarman I^{er} et à un premier état du Phimeanakas (B.-P. Groslier 1973, 159 et 202 ; B.-P. Groslier 1979, 173 et carte 3). Claude Jacques y vit la reprise « d'une thèse qui avait été défendue, avec d'autres arguments il est vrai, par M. Philippe Stern dans son Bayon d'Angkor, publié en 1927 » et récusait cette hypothèse dans une longue étude épigraphique et historique sur la capitale angkoriennne de

12. Marchal considère la place royale en avant des terrasses comme un forum et propose que les terrasses aient été élevées à l'emplacement d'une levée de terre primitive (Marchal 1937, 350-353).

13. Sur des travaux plus récents sur la chronologie des terrasses royales, voir Pottier 1997a et 1998.

14. Sur l'origine de cette base de pilier, actuellement conservée à la Conservation d'Angkor, voir Dumarçay et Pottier 1993, 158. Dans cet article, la restitution de la figure 1 et ses variantes publiées depuis par Jacques Dumarçay sur la base de ses propres notes suivent l'interprétation sibylline donnée par B.-P. Groslier (Conservation d'Angkor 1969) qui considère que le pilier provient des superstructures qui couronnaient le premier état parenté de la « terrasse ». La datation radiométrique (OZF164 1096 ± 36 yr BP) du pilier renvoie au x^e siècle, une date trop haute pour correspondre aux reliefs sculptés de cet état. Elle suggérerait qu'un état plus ancien avait pu être enseveli dans le remblai du massif parenté (Zoppi *et al.* 2004). Les documents stratigraphiques que nous avons récemment identifiés dans les archives de B.-P. Groslier semblent contredire cette interprétation et supporter l'hypothèse du réemploi d'un pilier deux fois séculaire.

Yaśovarman I^{er} à Sūryavarman I^{er} (Jacques 1978). Depuis, la littérature angkoriennne mélange la fondation du palais et du temple, les plaçant quelque part entre ces deux souverains, suivant que l'on se fonde sur l'un ou l'autre des auteurs, sans guère disposer d'argument supplémentaire¹⁵. Les résultats des fouilles dirigées par Jacques Gaucher au palais royal sont donc particulièrement attendus pour clarifier cette chronologie, d'autant qu'ils suggèrent que les fouilles de B.-P. Groslier n'avaient pas atteint les niveaux primitifs. De plus, les premiers éléments exposés attribuent le Phimeanakas à Rājendrarvarman mais y confirment la fondation dès le règne de Yaśovarman I^{er} d'une « construction [qui] associe la présence d'un temple et d'un palais royal » (Gaucher 2013, 218).

B.-P. Groslier considère la fin du XI^e siècle comme le *terminus a quo* du Palais IV, évoquant un déplacement de résidence royale vers Angkor Vat au moins sous le règne de Sūryavarman II, mais il place volontiers sa destruction et les ossements humains associés en 1177 « lorsque les Chams ravagèrent Angkor ». Il situe donc la construction du Palais III durant le règne de Jayavarman VII, plus précisément aux environs de 1200, et ramène la fin de son occupation jusqu'au dernier quart du XIII^e siècle, plus d'une cinquantaine d'années plus tôt que l'hypothèse qu'il avait émise en 1953. B.-P. Groslier estime que cette période, trop tardive pour être associée à une réaction brahmanique postérieure au règne de Jayavarman VII, pourrait coïncider avec les événements liés à la succession de Jayavarman VIII évoqués par Zhou Daguan. Celui-ci aurait alors vu en 1295 le palais suivant, le Palais II, bien que B.-P. Groslier note, pour le détail, ne pas y avoir trouvé trace des « tuiles en plomb » mentionnées par l'auteur chinois. On sait désormais que ce type très particulier de couverture en plomb a été produit dans un atelier situé au nord-est du palais, dont l'extrémité orientale a été découverte à l'arrière du perron nord de la terrasse des Éléphants (Pottier 1997a et 1997b). Toutefois, nos récentes datations radiométriques confirment nos précédentes interprétations (Pottier 1997b, 207-208) et permettent d'assurer que les nombreuses tuiles de plomb mises au jour étaient au mieux destinées au Palais III (voire au Palais IV), cette partie de l'atelier ayant déjà été arasée et oubliée lors de la construction de la dernière extension du perron nord, avant le passage de Zhou Daguan. Les premiers résultats des recherches que Martin Polkinghorne et Brice Vincent ont récemment engagées plus à l'Ouest sur cette zone d'atelier suggèrent que cet atelier n'a pas perduré après la fin du XII^e siècle et l'édification du Palais II (Polkinghorne, Vincent, *et al.* 2014, 327-358).

Quant aux ruines des palais II et I, placées respectivement à la fin du XIII^e siècle et dans la première moitié du XIV^e, B.-P. Groslier invoque évidemment les sacs siamois. Pour celui de 1394 qui « coïnciderait admirablement » avec la fin du Palais II, il pointe cependant l'absence de preuve formelle. Pour le Palais I, B.-P. Groslier regrette

15. Y déroge l'hypothèse d'une ancienneté encore plus haute du Phimeanakas, au VIII^e siècle, émise par Jacques Dumarçay, sur la base de la forme oblongue de son plan (Dumarçay 1998, 25 et 77).

Fig. 2. Palais Royal, bassin nord-est : dégagement en cours des gradins (Ref. n° CAP7291)



Fig. 3. Palais Royal, bassin nord-est : sondage jusqu'au fond de latérite (Ref. n° CAP7292)

l'imprécision de la chronologie céramique chinoise pour cette période, mais voit une trace supplémentaire de la prise d'Angkor en 1431 et de son abandon rapide dans le comblement délibéré du petit bassin qu'il avait partiellement fouillé en 1953¹⁶ (sondage 2, *B.-P. Groslier fig. 1). Depuis la rédaction de ce rapport, de nombreux auteurs ont glosé sur ces sujets et, même si de nombreuses interrogations demeurent, il y aurait sans doute beaucoup à dire sur la période de l'abandon d'Angkor, sur les altérations de ses ouvrages hydrauliques, ainsi que sur la chronologie céramique et le

16. B.-P. Groslier reprend cet argument pour illustrer les conséquences des attaques siamoises sur le système hydraulique (B.-P. Groslier 1958a, 120 et n. 6).

« Ming gap ». Malgré les avancées en ce dernier domaine, un réexamen des datations établies à partir du corpus des céramiques excavées en 1958 semble difficilement envisageable en l'absence des documents relatifs à leur provenance stratigraphique. En se gardant de développer ici le volet hydraulique de la fin d'Angkor, on retiendra seulement que l'interprétation du remblaiement du Petit Bassin a été contestée — apparemment à juste titre — par Jean Boisselier qui a fini cette fouille¹⁷. Quant aux

17. Membre de l'École française d'Extrême-Orient de 1950 à 1953, B.-P. Groslier fait un bref intérim à la tête de la Conservation d'Angkor en 1953 et y rédige le rapport de travaux du mois d'octobre. Sur la fouille qu'il a alors initiée au Petit Bassin, il note en particulier que

le remblai de ce bassin a eu lieu en deux temps : un premier comblement partiel avec les débris de l'incendie du Palais III (Jayavarman VII), puis un remblayage définitif après la destruction du Palais IV (ca. 1400), caractérisé par la céramique de Savankalok [Sawankhalok]. (Conservation d'Angkor 1953a)

Il est relevé par Jean Boisselier dans l'attente de l'arrivée de Jean Laur en janvier 1954. Boisselier prend ses fonctions le 24 novembre et poursuit la fouille du Petit Bassin. Ses journaux de fouilles (JF 24, p. 567 à 595) témoignent rapidement de ses doutes sur l'interprétation de B.-P. Groslier et ses rapports mensuels proposent une intéressante lecture contradictoire dont on donne ici de larges extraits :

Le dégagement du bassin s'est poursuivi [...] en respectant les deux couches, remblai définitif et comblement partiel, séparées par une couche de débris végétaux noirâtres. L'aspect de ces couches et la nature des fragments de poterie retrouvés ne me permet [sic] pas de formuler les mêmes hypothèses que M. Groslier, relatives aux dates des divers complements. Le premier comblement [...] paraît purement naturel [et] semble pouvoir se rapporter à un temps très long. Le remblayage définitif, très pauvre en poteries, toutes d'époque très imprécise, semble un travail très tardif, peut-être œuvre d'un des gouverneurs Siamois qui séjournèrent dans l'enceinte du Palais-Royal au XIX^e siècle. Il est dommage que le ramassage des tessons ait comporté un tri préalable par des équipes peu préparées au genre de travail qui leur était demandé et qui rejetaient en vrac tout ce qui ne se rapportait pas à quelques types particuliers. Il semble enfin, [...] qu'on n'ait pas atteint le fond du bassin. Un sondage va être entrepris dans ce sens. (Conservation d'Angkor 1953b)

Le sondage entrepris pour vérifier la profondeur réelle du Bassin a permis de dégager treize gradins, au lieu des cinq primitivement dégagés. Le fond du Bassin est dallé de latérite. La profondeur est ainsi de 5m20 environ au lieu de 2m00 précédemment proposés. La photo N° 7291 (fig. 2) donne l'aspect du bassin en cours de dégagement, avant le début du sondage. La photo N° 7292 (fig. 3) donne l'aspect du sondage : on remarquera que la densité des dépôts tourbeux s'accroît considérablement vers le fond, arrivant à donner une terre entièrement noirâtre sans aucune stratification, preuve du comblement naturel [...]. Au cours du sondage, il a été trouvé, au niveau du treizième gradin, quelques fragments de poterie du type Savankalok, des ossements d'animaux, un morceau de bois façonné qui devrait permettre de donner la date approximative de son enfouissement (carbone 14). (Conservation d'Angkor 1953c)

Même si aucune datation radiométrique ne sera menée à Angkor avant une quarantaine d'années, la présence de tessons tardifs au fond du sondage contredit l'interprétation de B.-P. Groslier.

divers sacs d'Angkor, on se contentera de rappeler ici que l'existence de conflits répétés avec le Siam — avant même la venue de Zhou Daguan — est reconnue, mais que les travaux réalisés après 1958 sur la valeur historique des chroniques, notamment ceux de Michael Vickery, ont souligné qu'une seule intrusion du souverain d'Ayutthaya pouvait être attestée à Angkor, aux environs de 1431 et ce, pour une durée d'une douzaine d'années au moins (Vickery 1977a et 1977b). De plus, nous avons eu récemment l'occasion de montrer que cette période ne pouvait se résumer à un seul sac destructeur puisque nombre de fondations religieuses inspirées par Ayutthaya furent alors réalisées au cœur de la capitale, dont certaines monumentales en face même du palais royal (Polkinghorne, Pottier et Fischer 2013).

Les conclusions : bilan et perspectives

B.-P. Groslier revient en conclusion de son rapport sur l'adéquation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés et souligne les principaux apports de ses campagnes de fouilles de 1953 et de 1958 au palais royal d'Angkor Thom, au premier rang duquel il place l'établissement de la connaissance du palais primitif et l'identification des « trois grands ensembles qui se succèdent ». Il rappelle les informations recueillies sur l'allure générale des constructions, sur les constructions en matériaux périssables, sur les céramiques architectoniques et sur le matériel métallique. Il mentionne aussi la diversité des échantillons collectés, l'état de leurs études et, notamment, le potentiel des études paléo-environnementales qu'il avait engagées en 1953¹⁸. B.-P. Groslier insiste aussi sur la valeur du corpus céramique constitué, tant pour la connaissance de la production locale auparavant largement méconnue, que pour celle des céramiques chinoises d'exportation¹⁹ dont il note l'influence continue sur la céramique khmère et dont il perçoit le rôle majeur qu'elles revêtent pour l'archéologie de la vaste zone géographique où on la retrouve, de l'Asie du Sud-Est jusqu'aux rives occidentales de l'Afrique.

Si B.-P. Groslier dans sa conclusion vante largement son bilan scientifique, il s'interroge aussi sur la « rentabilité » — et sur l'avenir — de fouilles extensives²⁰, concluant que « la réponse devrait sans doute être négative ». Arguant de la pauvreté

18. Les résultats généraux des études palynologiques, demeurées inédites, sont évoqués dans Groslier 1960a, 387-388 et dans son « adaptation » anglaise (B.-P. Groslier 1960b, 18 à 20).

19. Ces thèmes font l'objet de deux articles publiés en 1981, l'un dressant une histoire de l'évolution de la céramique khmère (B.-P. Groslier 1981a), l'autre un ensemble de réflexions sur la céramique chinoise en Asie du Sud-Est et son apport en archéologie (B.-P. Groslier 1981b).

20. Plus précisément, B.-P. Groslier s'interroge sur les « fouilles stratigraphiques », mais il évoque en fait clairement le caractère *extensif* de ses fouilles, plutôt que la notion même de stratigraphie, terme qu'il applique par ailleurs aux sondages, par exemple à propos des opérations qu'il suggère pour les terrasses royales (« une série de sondages, tant architecturaux que stratigraphiques »).

des sites archéologiques « normaux », sur lesquels on reviendra plus bas, il préconise alors plutôt l'emploi du « sondage extensif [qui est] dans presque tous les cas suffisant » pour l'établissement d'une stratigraphie générale et pour la réalisation d'échantillonnages, à l'instar de ceux qu'il a conduits devant les terrasses royales. Il est intéressant de noter que B.-P. Groslier deviendra dès l'année suivante directeur des recherches archéologiques de l'École française d'Extrême-Orient et que c'est justement la stratégie qu'il privilégiera systématiquement par la suite²¹. Hormis pour l'exploration de la nécropole de Sra Srang en 1964, où il ne renoue qu'exceptionnellement avec la fouille stratigraphique de large étendue avec quelque 67 « casiers » et plus de 1 600 m² fouillés (Courbin 1988, 22 et 28).

Au-delà de sa conclusion, mais dans le même esprit prospectif, B.-P. Groslier prolonge encore son rapport par l'émission de recommandations sur d'éventuelles futures fouilles au palais royal — qu'il considère désormais comme superflues face à d'autres priorités, et susceptibles d'être confiées à un « archéologue débutant dans le domaine khmer ». Il propose aussi des mesures sur le maintien de la futaie (dans l'enceinte du palais) ou son dégagement (dans la douve) et sur la conservation des vestiges mis au jour lors des fouilles, pour lesquels il conseille et justifie leur enfouissement²². Il propose toutefois un traitement particulier pour la zone entre le Phimeanakas et le Grand Bassin, préconisant de continuer d'y fouiller pour dégager « le sol du Palais III » et retrouver l'état de Jayavarman VII. Ces recommandations ponctuelles prennent toutefois place au sein d'une réflexion d'ensemble que B.-P. Groslier conduit alors à la demande de l'École française d'Extrême-Orient sur le fonctionnement de la Conservation d'Angkor. Cet audit aboutira en octobre à un long rapport contenant une série de propositions (B.-P. Groslier 1958c) qu'il mettra largement en œuvre lorsqu'il sera nommé à la tête de cette institution dès 1959.

B.-P. Groslier achève enfin son rapport par diverses considérations administratives, en détaillant notamment les modalités d'enregistrement et de dévolution du matériel, l'établissement d'inventaires, de fiches et de registres distincts pour les « pièces d'intérêt muséographique [et celles] n'offrant qu'un intérêt purement archéologique ». Nous n'avons pas pour l'instant retrouvé trace de ces inventaires et de ces registres²³ mais l'École française d'Extrême-Orient conserve dans ses archives parisiennes un remarquable ensemble de plus de trois mille fiches d'artefacts, souvent

21. Voir par exemple les fouilles réalisées par B.-P. Groslier en 1962 à Mimot et à Sambor Prei Kuk : dans ce dernier site, neuf « casiers » de 5 × 5 m avaient été fouillés après la réalisation de 39 sondages préalables (B.-P. Groslier 1962, 7).

22. La réglementation en vigueur, à savoir l'accord bilatéral entre le Gouvernement royal du Cambodge et l'École française d'Extrême-Orient du 23 octobre 1956 (titre II, article 8) sur le régime des fouilles, stipulait que soient laissés en l'état les vestiges enfouis et importants découverts par les fouilles.

23. Seul le registre d'inventaire des fouilles de 1952-1953 a été récemment identifié.

illustrées de dessins ou de photographies, incluant quelque 1 600 fiches d'objets mis au jour au palais royal, dont une petite partie en 1958. Seule l'identification des registres d'inventaire d'objets et des sacs, détaillant la provenance stratigraphique des artefacts, permettra peut-être un jour de corréliser aux fouilles ce fonds important qui mérite un examen détaillé. Quant à la dévolution du matériel mis au jour, B.-P. Groslier recommande que l'ensemble soit, comme pour celui qu'il avait exhumé en 1952-1953, « intégralement déposé dans les collections nationales cambodgiennes » au musée national du Cambodge à Phnom Penh et à la Conservation d'Angkor²⁴. Le matériel métallique encore conservé au musée²⁵ indique que cette recommandation fut suivie par la direction de l'École française d'Extrême-Orient. Les dernières lignes du rapport sont consacrées aux remerciements, B.-P. Groslier y soulignant la collaboration des autorités locales et de la Conservation d'Angkor, et l'importance de l'investissement, financier notamment, de l'École française d'Extrême-Orient à qui il adresse ce rapport.

La fouille stratigraphique chez Bernard-Philippe Groslier

On achèvera cette introduction à la publication de ce rapport inédit en revenant un peu sur deux thèmes qui sont évoqués à des degrés divers dans sa conclusion, et qui présentent toujours une certaine actualité dans l'archéologie angkoriennne : les stratégies de fouille et la (re)connaissance d'un palais.

24. L'accord bilatéral du 15 septembre 1951 (titre IV, article 15) accordait le monopole de fouilles à l'École française d'Extrême-Orient et attribuait le matériel à parts égales entre le Cambodge et l'École française d'Extrême-Orient, hormis les pièces ou lots uniques attribués de droit au premier. Le nouvel accord bilatéral de 1956 (titre IV, article 15) abandonnait le caractère exclusif des fouilles de l'École française d'Extrême-Orient au Cambodge, au profit d'une « préférence », et ne permettait plus à l'École française d'Extrême-Orient que de demander l'attribution d'objets issus des fouilles, toujours sous réserve qu'ils ne soient pas uniques. Comme il l'avait fait pour ses fouilles de 1952-1953, B.-P. Groslier fait valoir que « toutes les pièces [découvertes] importantes sont uniques » et plaide pour que tout le matériel « reste groupé [estimant que] la documentation réunie [...] est suffisante pour, une fois publiée, permettre toute recherche complémentaire ». Il semble que B.-P. Groslier ait été suivi et que l'École française d'Extrême-Orient n'ait jamais fait jouer cette clause d'attribution.

25. Les objets en or conservés au musée ont disparu après 1975. Certaines céramiques semblent avoir été conservées pour étude à la Conservation d'Angkor — où seules quelques grandes jarres restaurées de Sra Srang ont survécu — et dans les bureaux de l'École française d'Extrême-Orient à Phnom Penh (Pierre Pichard comm. pers. avril 2013) — où elles n'ont jamais été retrouvées. Nous tenons à remercier M^{me} Chap Sopheara pour nous avoir confirmé l'existence, dans les réserves du musée national de Phnom Penh, d'une cinquantaine de caisses de céramiques dont une poignée proviendrait des fouilles du palais de 1952-1953. On peut espérer qu'un futur examen approfondi de ces caisses et des documents associés permettra de recouper en partie les informations contenues dans les fiches conservées à l'École française d'Extrême-Orient à Paris.

Le dernier point de la conclusion du rapport témoigne d'un tournant probablement fondateur pour la stratégie archéologique que B.-P. Groslier vise à promouvoir à Angkor, introduisant formellement certes la stratigraphie, mais délaissant le schéma des grandes fouilles en carrés pour privilégier la multiplication des sondages ponctuels. Précisons toutefois qu'il n'exclut alors pas complètement le recours futur aux fouilles extensives, mais « qu'il ne faudra se lancer que sûr de son fait ». En cela, il témoigne bien sûr d'une approche raisonnée. Mais il ne s'agit pas seulement d'économie, de prudence, voire d'éthique (B.-P. Groslier 1978), mais aussi de l'adéquation de ces opérations avec l'approche volontairement globale que B.-P. Groslier veut mener à Angkor : « We feel that the main problem is the general setting of the Khmer society in its environment » (B.-P. Groslier 1960b, 20). On retrouve ici tout l'intérêt qu'il porte à des problématiques qui doivent contribuer à une « histoire totale » (B.-P. Groslier 1966b, 235). Donnant les grandes lignes de sa stratégie de recherche l'année suivante à l'Académie des Inscriptions et à la Siam Society, B.-P. Groslier évoque d'ailleurs ses fouilles du palais royal essentiellement — sinon seulement — pour avoir fourni le corpus céramique nécessaire à l'élaboration d'un nouvel outil de datation « absolue, de l'ordre du demi-siècle », basé sur la céramique chinoise, et pour avoir permis d'engager des études palynologiques pionnières qui « confirment et éclairent [ses hypothèses sur] le rôle et l'évolution agricole d'Angkor » (B.-P. Groslier 1960a, 387 ; Groslier 1960b, 17 à 20). On note encore que ce choix de la « rentabilité » des sondages par rapport aux grandes fouilles stratigraphiques demeure une pratique toujours très active à Angkor parmi les programmes archéologiques qui étudient des environnements ou des sites étendus (le territoire angkorien, la ville, les réseaux, etc.). Au-delà des investigations non destructives (carottages, géoradar, résistivité, etc.), ils privilégient souvent l'échantillonnage par la multiplication de sondages ou de tranchées de diagnostic à l'ouverture de grandes aires. Pour revenir au scepticisme de B.-P. Groslier sur la « rentabilité » des fouilles stratigraphiques dans le contexte cambodgien, il repose aussi largement sur l'opinion que le palais offre un contexte archéologique très particulier, rare sinon unique. Exemple d'une « fouille heureuse », le palais royal d'Angkor Thom a bien fourni à B.-P. Groslier les éléments qu'il y cherchait : un terrain riche d'une stratification importante, des vestiges lisibles et un matériel nombreux, les mêmes éléments — déjà connus par les travaux précédents de Marchal et de Glaize — qui avaient justement motivé le choix de ce site pour y appliquer des fouilles stratigraphiques. En contraste avec ce contexte palatial privilégié, B.-P. Groslier estime que les autres sites khmers « doivent être, dans l'ensemble, fâcheusement pauvres ». Il les juge alors dénués de qualité ou de quantité de céramiques chinoises, peu stratifiés et éphémères, vides de traces de structures non pérennes ou même sans possibilité d'y étudier les vestiges funéraires. À Roluos, à Kravanh, à Sra Srang, à Sambor Prei Kuk, à Baksei Chamkrong, à Thommanon, à Mimot, au Baphuon et aux terrasses royales, l'expérience amènera B.-P. Groslier à abandonner certains des a priori qu'il portait

en 1958 sur les sites « normaux²⁶ ». Au-delà de la distinction subjective d'un site riche — ou non — qui ne revêt qu'un intérêt limité sans l'établissement préalable de problématiques²⁷, B.-P. Groslier évalue sans doute le contexte cambodgien en 1958 à l'aune des diverses fouilles qu'il avait visitées précédemment de l'Inde à l'Europe. Or, à l'échelle de l'archéologie mondiale, on ne peut que partager le poncif selon lequel « le type de civilisation matérielle des Khmers ne survit guère dans le sol » et complique donc sensiblement la tâche des archéologues. Mais l'élargissement de la pratique archéologique à Angkor depuis les années 1990, le renouvellement des problématiques et les avancées des méthodes archéométriques ont montré combien les champs d'investigations ne sont pas si limités dans l'archéologie du Cambodge. Il demeure que le scepticisme de B.-P. Groslier à l'issue de ses fouilles en 1958 sonne aussi enfin comme le constat d'un demi-échec, où l'extension de ses fouilles n'aurait, au final, guère changé la vision verticale obtenue à partir des premiers sondages. Dans la perspective où il partageait l'idée qu'« au fond, l'archéologie, c'est de l'histoire », on peut même se demander si les opérations de 1958 ne lui sont finalement pas apparues comme partiellement redondantes avec celles de 1952-1953, au moins en termes d'enseignements historiques²⁸.

Vers une histoire palatiale ?

L'autre volet présenté en conclusion du rapport porte sur l'avancée pour la connaissance du palais royal. B.-P. Groslier y revient sur la stratigraphie et sur sa chronologie des palais successifs, ainsi que sur la richesse et l'intérêt du matériel qui y est recueilli. Nous avons noté plus haut qu'en l'attente des résultats des fouilles engagées depuis 1995 sur ce site, il convenait de rester circonspect sur cette histoire palatiale proposée il y a cinquante ans, de même que sur la révision peu explicite

26. Bien que B.-P. Groslier s'en défende quelques années plus tard, il estime par exemple en 1958 qu'« on doit en particulier renoncer à tout vestige funéraire — source par excellence de l'archéologie de fouille ». Huit ans plus tard, après la découverte fortuite de la nécropole de Sra Srang, puis sa fouille, il écrit : « On a toujours cru que les morts, du temps d'Angkor, étaient incinérés puis leurs cendres dispersées au vent ou jetées à l'eau. En tout cas on n'avait jamais trouvé de nécropole dans l'immense cité. Il est vrai qu'on n'avait jamais cherché. Nous ne partagions pas ces idées purement gratuites » (B.-P. Groslier 1966a, 81).

27. Vingt ans plus tard, à une autre échelle et dans le contexte d'une critique caustique des premiers résultats de la *New Archaeology* en Thaïlande, B.-P. Groslier revient sur l'importance des problématiques de recherches et la « rentabilité » de la fouille stratigraphique (B.-P. Groslier 1978).

28. On note à ce propos comment B.-P. Groslier présente ses opérations du palais royal à l'Académie l'année suivante, presque à son corps défendant (B.-P. Groslier 1960a, 386) :

La décision de fouiller systématiquement un site khmer fut prise en 1952, mais dans des circonstances alors difficiles et nous ne pûmes choisir le site idéal. On retint finalement le palais royal d'Angkor Thom, dont nous pressentions les caractères particuliers, qui se confirmèrent très vite. Les résultats n'ont pas été pour cela entièrement décevants.

proposée en 1973 sur la date de fondation d'un premier palais. Jacques Gaucher a d'ailleurs récemment annoncé de nouveaux éléments sur ce point en donnant un nouvel éclairage sur les niveaux primitifs du site qui associeraient « un temple et un premier palais royal » et qui remonteraient à la fondation de Yaśodharapura (Gaucher 2013, 218). Cela confirmerait l'ancienneté du palais d'Angkor Thom en ce lieu dont Philippe Stern avait relevé la singularité, à l'intersection des axes nord du Bakheng et ouest du Yaśodharatataka, allant jusqu'à y reconnaître le *vnam kantol* dans le Phimeanakas et ainsi le centre de la capitale de Yaśovarman (Stern 1927, 55-56). Il est remarquable que les travaux de Goloubew, en corrigeant à juste titre l'identification du « mont central » de Yaśovarman I^{er}, mais en imposant à tort la vision d'une cité enclose, carrée et centrée sur le Bakheng (Pottier 2000), ont longtemps nui à la reconnaissance du site du palais d'Angkor Thom comme palais de Yaśovarman I^{er}, automatiquement disqualifié par sa situation « lointaine » du Bakheng et — surtout — « en dehors » de l'enceinte présumée de *Goloupura*. Il nous semble probable d'ailleurs que cela soit l'abandon de l'hypothèse de *Goloupura* au milieu des années 1960 (Pottier 2000, 79 n. 3) qui amènera B.-P. Groslier à revoir puis à avancer la datation de la fondation du palais jusqu'au règne de Yaśovarman, pour considérer par la suite ce site — désigné comme « palais » aux premiers explorateurs européens — comme « le centre de la vie des souverains tout au long des siècles²⁹ » (B.-P. Groslier 1973, 159).

Avant de laisser là cet aspect de la fondation du premier palais en ce lieu, nous signalerons combien la présence du temple du Phimeanakas a contribué à complexifier cette question, en suggérant une équivalence, ou du moins une association, entre temple et palais que rien ne garantit par ailleurs. La présence d'un temple au cœur d'un palais ne ressort pourtant pas de l'évidence ni d'une synchronie d'origine, et l'exemple de Prei Monti — sur lequel nous reviendrons plus bas — nous permet de suggérer que le premier fut érigé sur le site du second après sa désaffectation, peut-être d'ailleurs aussi pour contribuer à en célébrer la mémoire. Ne serait-ce d'ailleurs pas le sens que l'on pourrait donner à l'inscription K. 291 gravée sur les piédroits de la tour du Phimeanakas ? On se rappellera l'interprétation de B.-P. Groslier qui propose en 1973 de voir dans ces piédroits inscrits un soigneux réemploi de la « porte orientale primitive [d'un premier état du Phimeanakas] avec l'inscription de Yaśovarman » (B.-P. Groslier 1973, 159). On sait aussi comment Claude Jacques s'oppose à cette interprétation et objecte notamment que la fondation en 910 AD évoquée dans l'inscription

29. Cette formule générale ne comprend évidemment pas l'intermède de Koh Ker. Mais elle demeure contradictoire avec l'hypothèse que propose B.-P. Groslier d'un abandon du palais « par la dynastie fondée par Jayavarman VI [...] au moins avec Sūryavarman II », hypothèse qu'il n'a jamais testée par des fouilles, par exemple à Angkor Vat. Dans l'enceinte extérieure de ce temple, les données LiDAR acquises en 2012 dans le cadre du Khmer Archaeology LiDAR Consortium mettent en évidence l'existence d'une trame d'îlots régulièrement disposés et comportant des bassins et des terre-pleins (Evans *et al.* 2013), mais ne montrent ni configuration évocatrice d'une installation palatiale ni trace pouvant confirmer l'hypothèse de B.-P. Groslier.

(une image de Viṣṇu par un certain Satyāśraya) est d'obédience viṣṇuite et n'est pas d'origine royale (Jacques 1978, 298-299 et 314). Mais il reconnaît aussi volontiers qu'une « raison impérieuse » a dû motiver le réemploi de ces piédroits à cet endroit et émet l'hypothèse « strictement invérifiable [mais] en tout cas vraisemblable » que ce Satyāśraya, « ministre » de Yaśovarman, y eût été honoré en tant qu'ancêtre par le souverain qui fait ériger le Phimeanakas ou du moins le modifie en installant les piédroits. George Coédès avait d'ailleurs relevé un élément qui renforcerait cette interprétation d'une mise à l'honneur de ce Satyāśraya, avec la mention particulière en khmer, ajoutée au bas de l'inscription sanscrite (l. 28), de la promotion du fondateur à la haute titulature de « Mratāñ Khloñ Śrī Satyādhipativarman » (Coédès 1951, 199). Mais indépendamment de l'identité du souverain auteur du réemploi, de sa filiation éventuelle et de ses motifs, il revient aussi à George Coédès d'avoir encore noté que, malgré le réemploi qui rend techniquement impossible la localisation de la fondation d'origine de Satyāśraya, « la mention dans le texte khmèr (ll. 22 et 25) de rizières, dont la position est indiquée par rapport à un *vrah maṇḍira*, semble malgré tout établir une relation entre la pierre inscrite et le palais royal [...] au début du x^e siècle » (Coédès 1951, 199). La présence de cette double mention d'un *vrah maṇḍira* de l'époque, notamment pour y mentionner le don pieux de rizières situées « à l'intérieur du palais » (l. 22), constitue une occurrence des plus rares et semble donc, ici, plus qu'une coïncidence ou qu'une simple « relation ». Même si le contexte exact de ce réemploi demeure obscur, il plaide donc fortement pour suggérer que ce palais de Yaśovarman était situé à proximité ou à l'endroit même du réemploi, soit à l'emplacement même du palais d'Angkor Thom.

Au-delà de l'origine du palais et de sa chronologie longue et complexe, B.-P. Groslier souligne aussi dans la conclusion de son rapport qu'il a pu « reconnaître l'allure générale des constructions qui s'y élevèrent, données que sont venues compléter de façon substantielle les céramiques architectoniques retrouvées en grand nombre ». Ces données sont malencontreusement demeurées inédites et n'ont pas été exploitées, même par Jacques Dumarçay à qui il revient pourtant d'avoir entrepris en 1967, à la Conservation d'Angkor et donc sous la direction de B.-P. Groslier, l'étude de ces deux thèmes, l'architecture de bois et les tuiles (Dumarçay 1973³⁰). On ne s'étonnera donc pas de ce que l'évocation du palais royal dans la littérature — générale et spécialisée

30. Le corpus de l'étude que Jacques Dumarçay consacre aux tuiles et aux charpentes présente des tuiles en provenance du palais royal, mais uniquement issues de travaux et de dégagements antérieurs, ou de prospections de surface, n'ayant donc plus de contexte stratigraphique (Dumarçay 1973, 9 et annexes 51 à 71). L'étude ne présente aucune information sur les structures découvertes dans les fouilles du palais royal : les seules références aux travaux de B.-P. Groslier portent sur une tuile et des bases de poteaux des fouilles de la terrasse du Roi lépreux et la mention par B.-P. Groslier de tuiles plates découvertes lors des fouilles de Sambor Prei Kuk mais non incluses dans le corpus (Dumarçay 1973, 1 n. 5, 15 n. 5, et 63). En 1991, le livre que Jacques Dumarçay dédie aux palais en Asie du Sud-Est ne mentionne pas non plus d'information issue des fouilles de B.-P. Groslier hormis le cadre chronologique qu'il en avait donné (Dumarçay 1991, 40 à 44).

— sur Angkor repose encore sur la description des quelques vestiges architecturaux visibles (l'enceinte et ses portes, le Phimeanakas, les bassins, les terrasses royales, etc.), sur de généreuses citations de Zhou Daguan (qui n'a accédé, au mieux, qu'à une petite partie du palais), sur l'interprétation d'un bas-relief du Bayon où George Groslier avait reconnu une scène palatiale (G. Groslier 1921, 303 à 305) ou enfin sur la comparaison avec les palais royaux des XIX^e et XX^e siècles³¹. À cette méconnaissance archéologique du palais d'Angkor Thom³² s'ajoute aussi le fait que, jusqu'à encore très récemment, ce site correspondait au seul palais localisé, alors que l'histoire d'Angkor déclinait à l'inverse une série de capitales successives « centrées » sur leur temple pyramidal. La recherche d'autres installations palatiales ne semble jamais avoir été à l'ordre du jour, reléguée derrière le rôle majeur et quasi exclusif que les temples ont longtemps tenu dans les études urbaines angkoriennes. Et les principaux travaux sur la chronologie des cités angkoriennes depuis Goloubew, tels ceux de Boisselier (1953), de Stern (1954), ou même de B.-P. Groslier (1979), n'ont accordé aucun, sinon très peu d'intérêt aux palais en tant qu'éléments générateurs urbains. À cela s'ajoutait évidemment la difficulté de chercher quelque chose dont on ignorait finalement à quoi il pouvait ressembler — sinon peut-être à une enceinte vide³³ ! On retiendra pourtant les tentatives de Claude Jacques pour identifier et localiser d'autres palais antérieurs à Sūryavarman I^{er}, se basant notamment sur l'analyse des données épigraphiques disponibles (Jacques 1978) et aboutissant à concevoir une série de palais migrant avec les temples pyramidaux, constamment localisés au nord de ceux-ci³⁴ (Jacques 1990). Nos recherches sur les aménagements dans la région d'Angkor ont mis à mal ce modèle en essayant de dégager une typologie propre à des installations palatiales qui prendrait place au sein d'un schéma urbain « ouvert » et en proposant notamment de nouvelles hypothèses d'identification de deux palais au sud-ouest de Bakong et de Pre Rup (Pottier 1999, 160-161, 193 à 196, et 202 à 206). Si la question demeure ouverte

31. C'est notamment le cas dans Dumarçay 1991. Le même auteur concluait d'ailleurs ainsi son ouvrage de 1973 sur les charpentes : « c'est à Bangkok que l'on peut retrouver un écho de la somptuosité miroitante des toitures du palais royal d'Angkor » (Dumarçay 1973, 45).

32. Illustration de cet état lacunaire, l'ouvrage de référence *Le Cambodge* de Boisselier — qui date certes de 1966 mais qui reste souvent complet et est rarement désuet — ne contient qu'un bref paragraphe consacré aux palais royaux, mentionnant celui d'Udong, de Phnom Penh et d'Angkor Thom ; l'état de la connaissance du dernier tient en moins de vingt lignes (Boisselier 1966, 105-106).

33. Nous n'évoquerons pas ici les édifices de pierre appelés « palais » que l'on trouve dans certains temples. Bruno Dagens nous avait rappelé comment « l'origine de ces appellations de palais est étroitement liée à la compréhension — ou plutôt à l'incompréhension — des interprètes et des informateurs [des premiers explorateurs] face à ces édifices qui ne ressemblaient pas à des sanctuaires et donc ne pouvaient être dénommés *prasat* » (Pottier 1999, 194 n. 615).

34. On se reportera notamment aux plans de Guy Nafilyan qui illustrent le texte de Claude Jacques (Jacques 1990, 52-53, 70-71, 80-81, 96-97 et 132-133).

pour le dernier site³⁵, la première hypothèse a pu être testée et confirmée dans le cadre de la Mission archéologique franco-khmère sur l'Aménagement du Territoire que nous dirigeons. Les fouilles diagnostiques que nous avons menées à Prei Monti en 2007 et 2008 y ont identifié le palais de la capitale de Hariharālaya sur la base³⁶ de son plan d'ensemble (enceinte, bassin, terre-plein central), de la présence de divers vestiges architecturaux séculiers (drains, soubassements de maçonnerie, structures monumentales de bois, couvertures de tuiles) et d'un matériel dont l'assemblage présente une proportion inédite d'objets a priori luxueux dont les premières importations chinoises et du Moyen-Orient (Pottier, Desbat, *et al.* 2012³⁷). Depuis 2009, un second site palatial a été confirmé par la mission de l'Archaeology and Development Foundation dirigée par Jean-Baptiste Chevance, à Banteay, à quelque 2 km au nord-ouest de la pyramide de Rong Chen sur le plateau du Phnom Kulen. Les fouilles menées à Banteay ont aussi révélé un plan rectangulaire, une plateforme centrale, d'importants vestiges architecturaux et un matériel singulier, bien que peu nombreux (Chevance 2011, 266 à 289 ; et dans le présent volume p. 279-330). Les cas de Roluos et des Kulen présentent des configurations différentes mais aussi de nombreux points communs qui confirment, aux environs des VIII^e et IX^e siècles, la perspective d'une conception urbaine « ouverte » fondée sur un schéma dual temple-montagne et palais. La place centrale (et/ou élevée) y est réservée au temple, mais la position seconde du palais génère aussi d'importants aménagements, notamment axiaux. Les variations de cette structuration de l'espace urbain montrent que ce modèle accepte de toute

35. À Pre Rup, dont on sait combien Roluos a servi de modèle, l'hypothèse porte sur un site couvert de forêt (sans nom, numéroté CP858) situé à 800 m au sud-ouest de Pre Rup et à l'est de Trapeang Khmoch, et dont la configuration topographique était peu lisible en 1999. Les données LiDAR de 2012 du Khmer Archaeology LiDAR Consortium permettent une lecture plus nette de la topographie qui ne montre aucun élément franc ou caractéristique. Elles plaideraient a priori pour l'abandon de cette hypothèse. Cependant, vu l'ampleur de la démolition des structures palatiales observées à Prei Monti, le caractère éphémère d'un palais associé au seul règne de Rajendrarman et les multiples réoccupations qu'a connues la région au sud de Pre Rup (voir par exemple Pottier 1999, 188 à 193 ; Desbat 2012), l'hypothèse d'un palais ne peut être totalement exclue, même s'il est à craindre que les témoignages pourraient en être encore plus ténus que prévu.

36. Épigraphie mise à part à Prei Monti (l'inscription K. 921 fortement altérée demeure réfractaire à la lecture), ce sont les mêmes critères que B.-P. Groslier cite en conclusion de son rapport pour assurer que le palais d'Angkor Thom était bien « au moins aux époques IV, III et II — le palais des rois d'Angkor ». Il est d'ailleurs intéressant de noter le doute émis sur la fonction palatiale du dernier état, en apparence contradiction avec l'interprétation historique avancée — la prise d'Angkor en 1431 — pour expliquer la fin de cette phase qu'il nomme « Palais I » tout au long du rapport.

37. Nous avons aussi réalisé des sondages diagnostiques dans la vaste enceinte de Preah Kô. Les vestiges et occupations mis au jour ne permettent pas d'y envisager une quelconque installation palatiale (Pottier *et al.* 2008, 21 à 41).

évidence une certaine flexibilité³⁸ qui enrichit en la relativisant l'interprétation des traités normatifs indiens utilisés (Dagens 1985 ; Gaucher 2004, 79 à 81). Ce modèle dual ouvert permet de plus d'engager un réexamen de la fonction de plusieurs sites et de la composition des premières capitales khmères, de percevoir différemment de vieilles suggestions de fonction palatiale, comme celle d'Aymonier pour Andong Preng à Koh Ker (Evans 2013, 117-118), ou de proposer de nouvelles hypothèses telles que le site de Robang Romeas à Sambor Prei Kuk (Pottier 2011, 74). Et il s'applique précisément à un état premier de la cité de Yaśodharapura que Philippe Stern voyait établie autour du site du Phimeanakas (Stern 1927, 55-56³⁹) et sur laquelle les travaux de Jacques Gaucher apportent d'importants témoignages, une lecture renouvelée et de nouvelles hypothèses⁴⁰. Yaśodharapura relève donc certes d'un moment fondateur

38. Outre leurs positions et leurs distances par rapport aux temples pyramidaux, les palais d'Angkor Thom, de Banteay et de Prei Monti s'inscrivent dans des rectangles allongés de tailles et de proportions différentes, respectivement de 600 × 250 m, de 615 × 400 m et de 730 × 450 m. Précisons d'ailleurs que le développement d'une typologie « palatiale » particulière devra peut-être aussi être pensé en dehors d'une unicité obligée et d'une diachronie implicite. C'est notamment ce qui pourrait apparaître de l'identification d'autres sites dans la région d'Angkor, de dimensions plus modestes mais qui partagent plusieurs similitudes. Tout en prenant soin de ne pas englober tout ce qui ressemble à un rectangle — comme les açramas par exemple — deux sites particuliers mais de dimensions plus modestes (410 × 320 m) ont été repérés au nord des Phnom Bok et Krom (Pottier 1999, 173 à 175) et un troisième (380 × 210 m) à Roluos, au sud de l'angle sud-ouest du baray de Lolei. Ce dernier site, le Tuol Ta Trao (CP757), a fait l'objet d'une campagne de fouilles par la Mission archéologique franco-khmère sur l'Aménagement du territoire en 2012. Elle a confirmé la présence des éléments correspondant à une typologie de « palais » (plan, drains, structures, tuiles) et contemporains de Prei Monti. La rareté du matériel céramique suggère toutefois une occupation différente, ou que l'on doive envisager l'existence d'installations palatiales synchrones ou secondaires (Pottier, Bolle, *et al.* 2012, 4 à 8).

39. La position des palais antérieurs par rapport aux pyramides et l'emplacement du temple de Prei Monti dans la partie orientale de l'enceinte offrent autant d'éléments qui suggèrent que le palais de Yaśovarman se situait plutôt dans la moitié occidentale de l'emplacement du palais d'Angkor Thom, à l'ouest du Phimeanakas.

40. À ce stade, l'état de nos connaissances sur les capitales khmères comparables avant le xi^e siècle ne nous permet pas de suivre l'ensemble de la quête d'une forme urbaine carrée que mène Jacques Gaucher, notamment dès la fondation de Yaśodharapura. Ayant aussi abandonné *Golouपुरa* (Gaucher 2004, 63), cet auteur a récemment réactualisé une autre hypothèse de Goloubew selon laquelle une « Yaśodharapura II » du xi^e siècle serait située sous celle de la fin du xii^e siècle (Goloubew 1936, 622-623 ; 1937, 651-652). Ceci pourrait constituer un moment très important dans l'élaboration des systèmes d'enceintes « occupées » que l'on commence à observer durant ce xi^e siècle (Evans *et al.* 2013, 3-4). Mais il annonce aussi : 1) l'existence d'un premier dispositif d'enceinte daté du règne de Yaśovarman I^{er} sous une partie de l'enceinte d'Angkor Thom — impliquant une « unité de site » entre la Yaśodharapura d'origine et celle de Jayavarman VII — et 2) supputant « l'existence d'un site, de très longue date, sacré en lieu

majeur, établissant une nouvelle centralité au cœur de la plaine angkoriennne, entre deux cités plus anciennes (région de Roluos et environs d'Ak Yum), mais s'inscrit aussi pour nous dans le prolongement d'une tradition urbaine déjà ancienne dont nous tendons actuellement à placer l'origine à Ak Yum. Cette tradition, dont le détail demeure à approfondir, repose sur un dualisme hiérarchisé basé sur les centres de pouvoir, le divin et le séculier, qui structurent et articulent l'espace des capitales khmères. Sans plus minorer l'importance des installations palatiales dans le schéma urbain, une lecture diachronique des débuts de l'urbanisme khmer permet ainsi de reconsidérer les permanences et de mieux distinguer les évolutions, en dépassant notamment la distinction — sinon l'opposition — qui prévaut encore entre la résilience d'un palais et l'apparente mobilité des grands temples pyramidaux. Il sera ainsi intéressant de détailler à l'avenir les modalités et les logiques qui ont amené les palais et les temples-montagnes à rompre, à des moments distincts, avec cette tradition.

et place du Bayon », la présence « des traces résiduelles d'une autre forme carrée de quatre kilomètres et demi de côté, homothétique à Angkor Thom, et dont l'axe est/ouest correspond très précisément à celui du baray oriental » (Gaucher 2013, 219 et n. 15). Outre que l'on comprend mal la logique spatiale de ces deux systèmes présentés comme concomitants, la seconde proposition constitue une nouvelle hypothèse de forme carrée qui se heurte — précision des axes et des alignements mis à part — au caractère très tardif et de nature différente de ses « traces résiduelles » en dehors du périmètre d'Angkor Thom — repérées par Georges Trouvé (Trouvé 1933, 1123-1126 ; Pottier et Dumarçay 1993, pl. 1). L'angle nord-ouest envisagé est un ouvrage du même type que celui de l'angle sud-ouest de *Golouपुरa* et ressort aussi d'une logique hydraulique tardive (Pottier 2000, 102 n. 59), coupant au passage la chaussée orientale du Prasat Prei Prasat, fondation de la période de Jayavarman VII. L'angle sud-est est constitué d'une forte levée de terre dont les données LiDAR récentes montrent aussi le caractère tardif — et probablement défensif et en partie inachevé — puisque ses chambres de prise de remblai se font nettement aux dépens du tissu urbain avoisinant et qu'elle se raccorde à l'angle sud-ouest de l'enceinte extérieure du temple de Ta Phrom, enceinte elle-même plus tardive que le temple (voir par exemple Evans *et al.* 2013, fig. 3).

Références bibliographiques

BOISSELIER, Jean

- 1953 — « Les anciennes capitales du Cambodge », *Cambodge, revue illustrée khmère*, Phnom Penh, 1^{er} janvier 1953, n° 1, p. 17-24 (réimpression et note de présentation par l'AEFEK 2005 <http://aefek.free.fr/Lecture.htm>).
- 1966 — *Asie du Sud-Est : I. Le Cambodge*, (Manuel d'archéologie d'Extrême-Orient, 1), Paris, Picard, xvi + 480 p.

CHEVANCE, Jean-Baptiste

- 2011 — *Le phnom Kulen à la source d'Angkor, nouvelles données archéologiques*, Université Sorbonne nouvelle - Paris III, Thèse de doctorat, UFR Orient et monde arabe, 3 vol., respectivement 369 p., 152 p. et 11 p.

CÆDÈS, George

- 1951 — *Inscriptions du Cambodge*, vol. 3, Textes et documents, Paris, E. de Boccard, 253 p.

CONDOMINAS, Georges

- 1992 — « Bernard Philippe Groslier (10 mai 1926 - 29 mai 1986). L'homme et l'œuvre », *Disciplines croisées, Hommage à Bernard Philippe Groslier*, Paris, École des Hautes Études en Sciences sociales, p. 17-50.

Conservation d'Angkor

- 1953a — *Rapport mensuel de la Conservation d'Angkor*, octobre 1953, conservé à l'École française d'Extrême-Orient.
- 1953b — *Rapport mensuel de la Conservation d'Angkor*, novembre 1953, conservé à l'École française d'Extrême-Orient.
- 1953c — *Rapport mensuel de la Conservation d'Angkor*, décembre 1953, conservé à l'École française d'Extrême-Orient.
- 1966 — *Rapport annuel de la Conservation d'Angkor*, conservé à l'École française d'Extrême-Orient.
- 1969 — *Rapport annuel de la Conservation d'Angkor*, octobre 1953, conservé à l'École française d'Extrême-Orient.

COURBIN, Paul,

- 1988 — « La fouille du Srah Srang à Angkor », *Documents graphiques de la Conservation d'Angkor 1963-1973*, Paris, École française d'Extrême-Orient, Collection de textes et documents sur l'Indochine 17, p. 21-45.
- 1992 — « Bernard Philippe Groslier : un archéologue complet », *Disciplines croisées, Hommage à Bernard Philippe Groslier*, Paris, École des Hautes Études en Sciences sociales, p. 51-53.

DAGENS, Bruno

- 1985 — *Les monuments indiens, théorie et réalité. Du texte au monument bâti et illustré*, Présentation de travaux pour une thèse de doctorat ès lettres, Université de Paris III, Pondichéry, 36 p.

DESBAT, Armand

- 2012 — « Une production originale à Angkor : les céramiques glaçurées de l'atelier de Kok Phneao », *Siksācakra*, n° 11, p. 43-60.

DUMARÇAY, Jacques

- 1973 — *Charpentes et tuiles khmères*, Paris, École française d'Extrême-Orient, MEFEQ 8, 132 p.
 1991 — *The Palaces of South-East Asia. Architecture and Customs*, Singapore, Oxford University Press, 143 p.
 1998 — *L'architecture et ses modèles en Asie du Sud-Est*, Paris, Oriens, 131 p.

DUMARÇAY, Jacques et POTTIER, Christophe

- 1993 — « La reprise des travaux de la terrasse du Roi lépreux », *Arts Asiatiques* 48, p. 158-160.

EVANS, Damian H.

- 2013 — « The Archaeological Landscape of Koh Ker, Northwest Cambodia », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 97-98, p. 91-150.

EVANS, Damian H. ; FLETCHER, Roland J. ; POTTIER, Christophe ; CHEVANCE, Jean-Baptiste ; SOUTIF, Dominique ; TAN BOUN, Suy ; IM, Sokrithy ; EA, Darith ; TIN, Tina ; KIM, Samnang ; CROMARTY, Christopher ; DE GREEF, Stéphane ; HANUS, Kasper ; BÂTY, Pierre ; KUSZINGER, Robert ; SHIMODA, Ichita et BOORNAZIAN, Glenn

- 2013 — « Uncovering Archaeological Landscapes at Angkor using LiDAR », *PNAS* 110 (31) 12595-12600; doi:10.1073/pnas.1306539110.

GAUCHER, Jacques

- 2004 — « Angkor Thom, une utopie réalisée ? Structuration de l'espace et modèle indien d'urbanisme dans le Cambodge ancien », *Arts Asiatiques*, 59, p. 58-86.
 2013 — « Considérations nouvelles sur la fondation d'Angkor Thom », Pierre Baptiste et Thierry Zéphir (dir.), *Angkor, naissance d'un mythe: Louis Delaporte et le Cambodge*, Paris, Gallimard, p. 215-219.

GOLOUBEV, Victor

- 1936 — « Mission Goloubew, recherches dans Añkor Thom », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 36 (2), p. 619-623. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/befeo_0336-1519_1936_num_36_1_4940]
 1937 — « Recherches dans Añkor Thom », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 37 (2), p. 651-666. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/befeo_0336-1519_1937_num_37_1_5396]

GROSLIER, Bernard-Philippe

- 1957 — « Excavations at the Royal Palace of Angkor Thom, preliminary report », *Proceedings of the XXIIIrd Congress of Orientalists, Cambridge, 21st-28th August 1954*, London, Royal Asiatic Society, p. 28.
 1958a — *Angkor et le Cambodge au XVI^e siècle d'après les sources portugaises et espagnoles*, Paris, PUF, Annales du musée Guimet, Bibliothèque d'étude 63, 194 p.
 1958b — « Fouilles au Palais Royal d'Angkor Thom », *Cambodge d'Aujourd'hui*, Phnom Penh, juin 1958, p. 21-27.
 1958c — *Étude sur la Conservation d'Angkor*, Siemreap - Phnom Penh, Document dactylographié, 77 p.
 1960a — « Nouvelles recherches archéologiques à Angkor », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Séance de l'année 1959*, Paris, C. Klincksieck, p. 337-389.
 1960b — « Our Knowledge of Khmer Civilization a Re-appraisal », *Journal of the Siam Society*, 48 (1), p. 1-28.

- 1961 — *Indochine. Carrefour des Arts*, Paris, Albin Michel, 281 p. [1^{re} éd. Holle 1960]
- 1962 — *Programme de recherches urgentes à Angkor. Rapport intermédiaire de janvier 1962*, Siemreap, Document dactylographié, 24 p.
- 1966a — « Découvertes archéologiques récentes au Cambodge », *Kambuja*, vol. 16, p. 76-81.
- 1966b — *Indochine*, Genève – Paris – Munich, Nagel, *Archaeologia Mundi*, 283 p.
- 1969 — « La terrasse du Roi lépreux », *Nokor Khmer*, n° 1, p. 18-33.
- 1973 — « Inscriptions du Bayon », *Le Bayon*, t. 2, Paris, École française d'Extrême-Orient, MEFE0 3, 333 p.
- 1978 — « Prospection des sites khmers du Siam », *Coûts et profits en archéologie*, Paris, CNRS, Centre de recherches archéologiques, Cahiers, n° 1, p. 33-58.
- 1979 — « La cité hydraulique angkoriennne : Exploitation ou surexploitation du sol ? », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 66, p. 161-202.
- 1981a — « Introduction to the Ceramics Wares of Angkor », Diana Stock (ed.), *Khmer Ceramics, 9th-14th Century*, Singapore, Southeast Asian Ceramic Society, p. 9-39.
- 1981b — « La céramique chinoise en Asie du Sud-Est : quelques points de méthode », *Archipel* 21, p. 93-121.
- 1986a — « For a Geographic History of Cambodia », Paris, Cedoreck, *Seksa khmer*, n° 8-9 (Années 1985-1986), p. 31-76.
- 1986b — « L'image d'Angkor dans la conscience khmère », Paris, Cedoreck, *Seksa khmer*, n° 8-9 (Années 1985-1986), p. 5-30.
- 1987 — « Note sur les céramiques chinoises d'exportation à propos de tessons trouvés au Ras Syan. République de Djibouti », *Annales d'Éthiopie*, vol. 14, p. 83-98.
- 1995 — « Introduction à la céramique angkoriennne (fin ix^e-début xv^e s.) », Jacques Népote (éd. et introduction), *Péninsule* 31, p. 5-60.
- 1997a — « Redéfinition de la stratégie de la recherche sur la civilisation khmère », Jacques Népote (éd. et introduction), *Péninsule* 34, p. 5-38.
- 1997b — *Mélanges sur l'archéologie du Cambodge*, textes réunis par Jacques Dumarçay, Paris, École française d'Extrême-Orient, Réimpressions de l'EFEO 10, 296 p.
- 1997c — *Seiou ga mita Angkor, Suiri toshi Angkor no hanei to botsuraku*, Ishizawa Yoshiaki and Nakajima Setsuko (tr.), Tokyo, Rengou shuppan, 325 p. [Traduction en japonais de *Angkor et le Cambodge au xv^e siècle d'après les sources portugaises et espagnoles* (B.-P. Groslier 1958a).]
- 1998 — « Angkor oucho toji nyumon: 9 kara 14 seiki », Tsuda Takenori (tr.), *Journal of Southeast Asian Archaeology*, vol. 18., Japan Association of Southeast Asian Archaeology, p. 167-212. [Traduction en japonais de « Khmer Ceramics 9th-14th Century » (Stock 1981).]
- 1999 — « Le Mékong dans l'Histoire », *Péninsule* 38, Jacques Népote (éd. et introduction), p. 5-14.
- 2000 — « Phtoem siksā am̐bī kulālabhāj(n) nau Aṅgar », *Udaya*, n° 1, p. 155-177. [Traduction en khmer de « Introduction to the Ceramic Wares of Angkor » (B.-P. Groslier 1981a).]
- 2002 — *Indocina Persilangan Kebudayaan*, Daniel Perret (tr.), Jakarta, Kepustakaan Populer Gramedia / EFEO / Forum Jakarta-Paris, 346 p. [Traduction en indonésien de *Indochine, Carrefour des Arts* (B.-P. Groslier 1961).]
- 2005a — *Angkor and Cambodia in the Sixteenth Century*, Michael Smithies (tr.), Bangkok, Orchid Press, 208 p.
- 2005b — « Les facteurs de l'Histoire en Asie », *Péninsule* 51, Jacques Népote (éd. et introduction), p. 5-20.

- 2007 — « The Angkorian hydraulic city: exploitation or over-exploitation of the soil? », Christophe Pottier et Terry Lustig (présentation et traduction), *Aséanie* 20, p. 133-185.

GROSLIER, George

- 1921 — *Recherches sur les Cambodgiens d'après les textes et les monuments depuis les premiers siècles de notre ère*, Paris, Augustin Challamel, 432 p.

JACQUES, Claude

- 1978 — « Études d'épigraphie cambodgienne. X - Autour de quelques toponymes de l'inscription de Pràsàt Trapāñ Run K. 598. La capitale angkoriennne de Yaśovarman I^{er} à Sūryavarman I^{er} », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 65 (1), p. 281-332.

- 1990 — *Angkor*, Paris, Bordas, 200 p.

MARCHAL, Henri

- 1916 — « Dégagement du Phimānakas », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 16 (3), p. 57-68.

- 1926 — « Notes sur le Palais Royal d'Angkor Thom », *Arts et Archéologie Khmers*, tome 2, fasc. 3, p. 303-328.

- 1937 — « Notes sur les Terrasses des Éléphants, du Roi Lépreux et le Palais Royal d'Ankor Thom », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 37 (2), p. 347-360.

- 1955 — « Modifications successives de la partie nord de la Terrasse des Éléphants d'Angkor Thom », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 47 (2), p. 617-620.

MOORE, Elisabeth

- 1987 — « Bernard Philippe Groslier 1926-1986 », *Asian Perspectives*, xxvii(2), 1986-1987, p. 173-180.

NOUTH Narang (tr.)

- 2003 — *Dī kruñ dīk Anḡar, jamhar āryadharm khmaer [La Cité hydraulique angkoriennne, fondement de la civilisation khmère]*, Nouth Narang (avant-propos et traduction), Phnom Penh, Cedoreck, 352 p. [Traduction en khmer d'articles de B.-P. Groslier relatifs à la Cité hydraulique.]

POLKINGHORNE, Martin ; POTTIER, Christophe et FISCHER, Christian

- 2013 — « One Buddha Can Hide Another », *Journal Asiatique* 301.2, p. 575-624.

POLKINGHORNE, Martin ; VINCENT, Brice ; THOMAS, Nicolas et BOURGARIT, David

- 2014 — « Casting for the King: The Royal Palace bronze workshop of Angkor Thom », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, vol. 100, p. 327-358.

POTTIER, Christophe

- 1997a — « La restauration du perron nord de la terrasse des Éléphants à Angkor Thom. Rapport sur la première année de travaux (avril 1996-avril 1997) », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 84, p. 376-401.

- 1997b — « Nouvelles données sur les couvertures en plomb à Angkor », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 84, p. 183-220.

- 1998 — « La quatrième dimension du puzzle », Paris, Cedoreck, *Seksa khmer*, n° 1, p. 101-111.

- 1999 — *Carte archéologique de la région d'Angkor-Zone Sud*, Université Sorbonne nouvelle - Paris III, UFR Orient et Monde Arabe, 3 vol., 236 p.

- 2000 — « À la recherche de Goloupura », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 87 (1), p. 79-107.
- 2011 — « Travaux récents et perspectives de la mission Mafkata (Mission archéologique franco-khmère pour l'aménagement du territoire angkorien) », *Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor, 20^e comité technique — 8 et 9 juin 2011*, Phnom Penh, Unesco, p. 72-74.
- POTTIER, Christophe (préparation) et DUMARÇAY, Jacques (Introduction)
- 1993 — *Documents topographiques de la Conservation des monuments d'Angkor*, Paris, École française d'Extrême-Orient, MEFE0 21, 12 p. + 72 pl.
- POTTIER, Christophe ; DESBAT, Armand ; DUPOIZAT, Marie-France et BOLLE, Annie
- 2012 — « Le matériel céramique à Prei Monti (Angkor) », V. Lefèvre (dir.), *Orientalismes. De l'archéologie au musée. Mélanges offerts à Jean-François Jarrige*, Tiurnhout, Brepols, p. 291-317.
- POTTIER, Christophe ; BOLLE, Annie ; DESBAT, Armand ; DUPOIZAT, Marie-France ; SOCHEAT, Chea ; DARA, Phoeung ; KOSAL, Chea ; FARAGO, Bernard ; FRELAT, Mélanie ; VIERSTRAETE, Alice ; BRUNEAU, Evelise ; TAING, Manica ; GODIN, Anthony et GUÉRINET, Aurélie
- 2008 — *Mafkata - Rapport de la campagne 2008*, École française d'Extrême-Orient, 28 p.
- POTTIER, Christophe ; BOLLE, Annie ; DESBAT, Armand ; FARAGO-SZEKERES, Bernard ; NAULEAU, Nicolas ; PICHON, Michel ; LAFONT, Samantha ; HONG, Ranet ; BANO, Maksim ; SAN, Kosal ; KIM SENG, Pheakdey ; OU, Kongkea ; VAN, Sary ; UONG, Sovanna et YORN, Sothearith
- 2012 — *Mafkata - Rapport de la campagne 2012*, École française d'Extrême-Orient, 28 p.
- STERN, Philippe
- 1927 — *Le Bayon d'Angkor Thom et l'évolution de l'art khmer*, Annales du musée Guimet, Bibliothèque de vulgarisation, tome 47, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 217 p. + 22 pl.
- 1954 — « Diversité et rythme des fondations royales khmères », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 47 (2), p. 649-687.
- STOCK, Diana
- 1981 — *Khmer Ceramics, 9th-14th Century*, Singapore, Southeast Asian Ceramic Society, 140 p.
- TROUVÉ, Georges
- 1933 — « Chaussées et canaux autour d'Angkor Thom », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 33 (2), Chroniques, p. 1120-1127.
- VICKERY, Michael
- 1977a — *Cambodia after Angkor: The Chronicular Evidence for the Fourteenth to Sixteenth Centuries*, Unpublished Ph.D. Dissertation, Ann Arbor, Michigan, vi + 550 p.
- 1977b — « The 2/k.125 Fragment, a Lost Chronicle of Ayutthaya », *Journal of the Siam Society* 65, 1 (January), p. 1-80.
- VINCENT, Brice
- 2012 — *Samrit. Étude de la métallurgie du bronze dans le Cambodge angkorien (fin du XI^e - début du XIII^e siècle)*, Thèse de doctorat, Paris, Université Sorbonne nouvelle - Paris III, 3 vol., 791 p.

WHEELER, Mortimer

1954 — *Archaeology from the Earth*, Oxford, Clarendon Press, 282 p.

1989 — *Archéologie : la voix de la terre*, préf. de Paul Courbin ; traduit par Myriame Morel-Deledalle et Annie Pralong, Aix-en-Provence, Edisud, 255 p.

ZOPPI, Ugo ; BARBETTI, Mike ; FLETCHER, Roland ; HUA, Quan ; CHHEM, Rethy K. ;

POTTIER, Christophe et WATANASAK, Manas.

2004 — « The contribution of 14C AMS dating to the Greater Angkor archaeological project », *Nuclear Instruments and Methods in Physics Research B* 223–224, p. 681–685. DOI: 10.1016/j.nimb.2004.04.126